

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS Lausanne, Rue de St-François 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois.

Table with 3 columns: PRIX D'ABONNEMENT, Un an, 6 mois, 3 mois. Rows for Suisse, Union postale, and Prix du numéro.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

LAUSANNE, 19 octobre 1891.

Le vote d'hier.

Le peuple suisse a accepté hier les deux grosses innovations économiques qui lui étaient proposées. La révision constitutionnelle introduisant le monopole des billets de banque est adoptée par 224000 voix contre 144000 non et par quatre cantons contre huit.

Comme on le voit, ces résultats bouleversent les classifications usuelles. La victoire n'est pas celle d'un parti. La majorité d'hier est faite de catholiques, de libéraux-conservateurs, de radicaux et de socialistes.

D'une manière générale, et bien que cela ne soit pas absolu, on peut dire que la Suisse centrale et la Suisse orientale ont accepté tandis que la Suisse occidentale rejetait.

Nous avons combattu de toutes nos forces les deux innovations proposées et ne pouvons, tout en nous inclinant devant le vote du peuple et des cantons suisses, qu'en déplorer le résultat.

FEUILLETON DE LA GAZETTE CHARGE D'AME

L'affaire semblait destinée à tomber dans l'oubli le plus absolu. Du reste, peu de victimes avaient été moins pleurées que Georges Bertrand, orphelin depuis son enfance, et brouillé avec les quelques parents qui lui restaient.

l'occasion d'obtenir pour son système l'appareil d'un sanction populaire. Pour le monopole, nous allons voir en présence les partisans de la banque privée par actions et ceux de la banque d'Etat.

Le canton de Vaud a rejeté soit le monopole soit les tarifs à une très forte majorité. C'est pour nous le côté réjouissant de la journée d'hier.

La Genevois, seul journal paraissant ce matin, écrit :

Nous sommes battus ; les intérêts particuliers habituellement exploités ont eu le pas sur l'intérêt général et sur les principes.

Nous restons 140,000 et nous n'avons contre nous qu'une majorité de 60,000 voix. Nous n'avons pas à apprécier aujourd'hui les éléments du scrutin.

Jamais votation fédérale n'a réuni dans notre canton un pareil nombre de votants. C'est la preuve que notre peuple a l'intelligence nette de son devoir et sait s'affirmer aux heures critiques.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 18 octobre. M. Ferry et la commission sénatoriale des douanes. — L'élection d'Auxerre. — M. de Lanessan au Tonkin. — A l'Elysée. — M. Acolas.

L'incident politique le plus saillant, depuis la rentrée des Chambres, a été la démission donnée par M. Ferry de la présidence de la commission sénatoriale des douanes.

On a pu constater toutefois à ce propos une nuance nouvelle dans les relations entre les membres de la droite et ceux de la majorité républicaine.

D'autres symptômes de détente politique peuvent encore être remarqués. Dans l'élection législative d'Auxerre, qui met en présence M. Denormandie, fils de l'ancien gouverneur de la

Banque de France et républicain modéré, avec M. Doumer, ancien chef de cabinet de M. Floquet, les monarchistes ont renoncé à présenter un candidat.

Le Soleil faisait dernièrement un éloge fort accentué de M. de Lanessan et des mesures générales qu'il a adoptées pour l'administration du Tonkin.

Ajoutons, à propos de la question égyptienne, que pour disculper le ministre, c'est à la Chambre elle-même que le rédacteur du Figaro attribue toute la responsabilité de l'abstention de la France.

On annonce ce matin la mort de M. Acolas, ancien professeur de droit et inspecteur général des services administratifs pour le système pénitentiaire.

Plusieurs de nos lecteurs se souviennent sans doute de M. Acolas, qui a habité jadis la Suisse française et qui avait pris part au congrès de Genève, réuni en 1867 en vue d'organiser une fédération démocratique européenne.

La Bourse se maintient assez ferme, depuis que le résultat favorable de l'emprunt russe est connu. Hier encore on a demandé l'escompte de rentes françaises pour une somme considérable.

Lettre de Berlin.

(D'un correspondant particulier.)

Berlin, 14 octobre. Les récoltes de 1891. — Les tarifs de banlieue et leur effet. Le pain de maïs. — La presse provinciale. — La grève des typographes. — Le barreau juif. — L'Armée du salut.

v. M. — Le bureau de statistique prussien vient de publier un relevé fort intéressant des prix des céréales depuis 1876. Il résulte de ce

document un fait qui paraît singulier aux personnes non initiées aux mystères de la spéculation. Jamais les prix du froment et du seigle ne furent plus bas que dans les années qui suivirent immédiatement la mise en vigueur des droits d'entrée sur les céréales.

Dans les villes, on se plaint naturellement beaucoup de la hausse des céréales. En revanche, les agriculteurs, qui en 1886 et 1887 se déclaraient menacés de la faillite et réclamaient des mesures énergiques pour le relèvement des prix.

Pour ce qui est de la récolte des pommes de terre, en Prusse, récolte aussi importante que celle des céréales, on constate un relèvement d'environ un million de tonnes, comparé au produit de 1890.

Au dire des personnes qui n'ont jamais mis le pied dans la capitale de l'Allemagne, Berlin serait en proie à une crise intense suite de la hausse des céréales.

L'administration des lignes de banlieue de la capitale a non seulement réduit les tarifs. Elle a simplifié beaucoup le service des bagages sur ces lignes.

Un mot encore des céréales. On signale l'arrivée à Berlin d'un M. Murphy, agent du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

Edmée démêla bien dans la voix de Robert un étonnement voisin du blâme. Elle rougit et s'arrêta brusquement.

sai en grand dans les boulangeries de l'armée. Au dire de M. Murphy, la farine de blé de Turquie reviendrait en Allemagne, y compris les droits d'entrée et le transport, à si bas prix qu'un pain quatre livres coûterait 16 pfennigs (20 centimes), tandis qu'une miche de seigle du même poids coûte 60 pfennigs.

Les journaux de province, en tant qu'affiliés à un parti, disparaissent de plus en plus. Ils sont évincés par des feuilles de chou absolument incolores, qui cultivent la nouvelle sensation et vivent principalement du produit de leurs annonces.

Dans nos régions politiques, surtout dans les rangs des partis conservateur et national-libéral, on déplore cette annihilation des feuilles locales, et on l'attribue à une baisse du niveau intellectuel du public.

Nous étions menacés, ces jours derniers, d'une grève générale des compositeurs-typographes, dont les salaires sont pourtant assez élevés, du moins dans les grandes villes.

Naturellement les patrons, siégeant à Leipzig, ont repoussé de toutes leurs forces ces réclamations qui rendraient l'existence à peu près impossible aux petits imprimeurs.

Ils ont bien fait, car il y a déjà un grand nombre de typographes sans ouvrage et de plus, il s'agit d'une industrie où l'on peut notablement réduire la production, sans nuire au grand public.

A Berlin, les compositeurs travaillant en conscience, c'est-à-dire à la semaine, gagnent au minimum 30 marcs (37,50 fr.) par semaine.

L'ordre des avocats de Berlin a décidé une enquête disciplinaire contre deux de ses membres, MM. Cosmann et Ballien. Ces deux avocats, israélites comme les neuf dixièmes de leurs collègues de la capitale, se sont permis, à l'audience d'une cause à sensation, de se faire apporter du Champagne.

— Ça, c'est prendre les gens en traître, fit-elle avec une petite moue, bientôt effacée par un sourire. — Pourquoi ? Parce que ce n'est pas à l'heure réglementaire des visites ? Mais nous ne sommes pas à Paris, nous sommes à la campagne, et ma voisine Marthe ne m'a jamais fait la mine lorsque je la surpris en toilette du matin.

— C'est son tort, déclara Edmée gravement, tout en coupant des branches à droite et à gauche. — Je crois, ma foi ! que vous avez raison, mademoiselle Edmée, et que les femmes simples et sincères sont rarement appréciées comme elles devraient l'être.

— Vous... vous étiez donc jaloux ? Puis, confuse, se remit à marcher, regardant la poirée de ses petits souliers. — Oui, murmura-t-il, oui, j'étais jaloux. C'était absurde, n'est-ce pas ? de quel droit étais-je jaloux ?

— Pardonnez-moi, mademoiselle. Bertrand était amoureux fou de vous, vous ne l'ignorez pas. Il m'avait semblé... j'avais cru voir... que cet amour ne vous laissait pas indifférente... — Autrement dit, que j'étais éprise du beau capitaine et que je songeais à l'épouser ?

— Pas un instant. Ah ! je sais bien, vous me blâmez. Votre mot sur les femmes qui ne sont pas coquettes se retournait contre moi ; il ne fallait pas beaucoup de malice pour le deviner. Je veux bien consentir à me disculper, une fois pour toutes. Il est très vrai : j'ai besoin d'admiration. Lorsque le garçon

à l'ordre et des amendes. La presse et le public prennent généralement parti contre eux.

L'Armée du salut, après avoir fait fiasco à Berlin, se rabat sur les localités de la banlieue. Elle a mis le siège entre autres devant celle que j'habite. Pour le moment, les troupes ennemies se composent d'un jeune Anglais fort bien de sa personne, et de deux filles d'Albion si laides, si atrocement fatiguées qu'elles mettraient en fuite les hommes les plus courageux. Comment résister à pareil déploiement de forces ? On délibère.

**NOUVELLES POLITIQUES**

— Voici en quels termes le Nord salue le résultat de l'emprunt russe :

« Sur les cinq cents millions demandés à la finance européenne, la France à elle seule offre près de quatre milliards. C'est là une preuve magnifique du crédit de la Russie et de la puissance prépondérante du marché français. C'est une victoire dont la France et la Russie ont sujet d'être fières, et une victoire pacifique où il n'y aura de vaincus que ceux qui ont bien voulu l'être, c'est-à-dire les antagonistes, condamnés à payer les frais de la guerre qu'ils ont déclarée si mal à propos. »

— Le duc Guillaume de Wurtemberg, qui est entré dans les rangs de l'armée autrichienne en 1848, et qui commandait depuis quelques années le 3<sup>e</sup> corps d'armée dont le quartier général est à Graz, vient de prier l'empereur François-Joseph de le relever de son commandement.

Le duc Guillaume, cousin du roi de Wurtemberg, se propose de suivre avec plus d'attention que par le passé les affaires du royaume de Wurtemberg, dont le trône lui est réservé si le roi actuel, Guillaume II, meurt sans avoir un fils.

— La nomination de M. A.-J. Balfour au poste de leader de la Chambre des communes n'a pas encore été officiellement annoncée. Néanmoins, à tort ou à raison, la plupart des journaux continuent à la considérer comme certaine. La presse conservatrice est presque unanime à approuver ce choix, mais là où l'accord cesse de régner, c'est dans la question de savoir s'il est opportun que M. Balfour remette en d'autres mains la direction des affaires d'Irlande. Ceux qui font campagne en faveur de son maintien au poste de secrétaire en chef du lord-lieutenant d'Irlande proposent une combinaison fort nouvelle : M. Balfour, tout en devenant premier lord de la trésorerie, conserverait son secrétariat, ou bien, ce qui serait plus simple au point de vue pratique, il prendrait la direction de la Chambre des communes simplement en sa qualité de secrétaire pour l'Irlande.

D'après le *Manchester Examiner*, la question ne sera résolue qu'après que les deux leaders du parti unioniste, lord Salisbury et lord Hartington, auront échangé leurs vues sur ce sujet. Le même journal prévoit que M. Balfour, gardant le contrôle des affaires d'Irlande, succédera à M. Smith comme leader de la Chambre des communes et que sir Michael Hicks-Beach sera créé premier lord de la trésorerie.

M. Jackson, secrétaire financier de la trésorerie, paraît toujours être le successeur probable de M. Balfour, si celui-ci se démet de son secrétariat.

— Voici le tableau officiel de la répartition des voix au scrutin qui vient d'avoir lieu pour les élections au Landtag de Saxe :

|                    | Scrutin du 18 oct. 1891 | Précédent |
|--------------------|-------------------------|-----------|
| Suffrages exprimés | 97,250                  | 66,130    |
| — socialistes      | 35,650                  | 18,280    |
| — conservateurs    | 35,250                  | 26,350    |
| — progressistes    | 13,800                  | 12,450    |
| — nationaux-lib.   | 12,750                  | 8,350     |

— La *Gazette de Cologne* annonce que le ministre de la guerre, le général Verdy du Vernois, a terminé le premier volume d'un grand ouvrage sur la guerre de 1870-1871, et vient de l'envoyer à l'empereur.

— La Turquie a refusé de livrer aux autorités bulgares un individu soupçonné d'avoir trempé dans le complot qui a coûté la vie au ministre Belichef. Le grand-vizir a fait des représentations à M. Stamboulof sur les procédés arbitraires de la commission chargée de rechercher les coupables et sur le grand nombre d'arrestations, presque toutes sans motif plausible, qu'elle a ordonnées en ces derniers temps. On assure que cette note a produit une profonde impression sur le prince Ferdinand, que la démission du ministre de la justice avait déjà mécontenté.

— Le général Bartolome Mitre, dont la candidature à la présidence de la République argentine avait été mise en avant par le parti de la conciliation, vient de publier un manifeste dans lequel il déclare qu'il renonce à sa candidature, mais qu'il continuera à coopérer à la politique intérieure de son pays en se maintenant toujours dans les limites permises par la constitution, afin de ne pas provoquer de troubles. Ce manifeste est conçu en termes très modérés.

Il est question de convoquer en assemblée les principaux personnages de tous les partis afin de désigner un candidat unique à la présidence de la République.

— On télégraphie de Valparaiso au *New-York Herald*, à la date du 16 octobre :

« Une véritable bataille a eu lieu dans les rues de Valparaiso entre des matelots chiliens et des marins du croiseur américain *Baltimore*. Trois ou quatre Américains ont été tués, plusieurs blessés. Les Chiliens ont eu, de leur côté, un certain nombre d'hommes blessés grièvement. »

On attribue cette rixe à l'animosité que les Américains ont soulevée contre eux les Chiliens à l'occasion de la dernière guerre.

**L'entrevue de Monza.**

Rome, 17 octobre. M. di Rudini est rentré à Rome, ce matin. Il résulte des informations puisées aux meilleures sources que son entrevue avec M. de Giers, qui a donné et donne encore lieu à tant de commentaires, n'a eu aucun but particulier. Le roi a voulu prier M. de Giers de renouveler à la cour de Russie ses remerciements pour l'accueil fait au prince de Naples, tant à Saint-Petersbourg, il y a deux ans, que récemment, à Copenhague.

M. di Rudini a tenu aussi à faire disparaître tout ce que le ministre Crispi avait laissé d'irritant dans les rapports entre la Russie et l'Italie : le ton cassant de l'italien. M. di Rudini espère qu'on aura bientôt une preuve de l'amélioration des rapports entre les deux puissances par l'ouverture de négociations commerciales, ce qui a été le but principal des politesses échangées.

**Le congrès d' Erfurt.**

Erfurt, le 16 octobre. Toute la séance de ce matin a été perdue en discussions avec l'opinion, discussions d'une extrême violence et sans aucun intérêt. M. Auerbach, M. Wildberger, M. Werner, tout l'état-major des « jeunes », a donné, accusant, comme de toujours, le comité de modérantisme et de s'écarte.

socialisme. On leur a riposté en les traitant d'anarchistes, appellation qu'ils ont cru devoir écarter avec indignation. La querelle s'est si bien envenimée que de toutes parts l'assemblée a demandé l'exclusion des opposants ; M. Bebel a insisté pour qu'on les laissât parler, de peur, dit-il, qu'on n'accusât les socialistes d'étouffer les discussions, mais son avis n'a pas prévalu et, après quelques minutes d'un terrible tapage, M. Auer a réclamé une punition exemplaire pour les gendarmes ; sur la demande de M. Singer, l'exclusion a été aussitôt votée, ainsi que la nomination d'une commission de neuf membres chargée d'examiner la conduite de l'opposition. C'est sur ce grave incident que la séance du matin a été close, au milieu des applaudissements frénétiques de la majorité.

La séance de cet après-midi a été tout à fait calme ; elle a été remplie en partie par les rapports de MM. Molkenbaur et Bebel. M. Molkenbaur a rendu compte de la politique suivie au Reichstag par le groupe socialiste, et comme on avait accusé ce groupe de tiédeur, il a déclaré qu'il n'avait pas jugé à propos de demander des réformes que certainement l'assemblée n'aurait pas même discutées sérieusement, telles que la journée de huit heures, la suppression des armées permanentes et tant d'autres qui sont au programme du parti ; les députés ont pensé qu'il valait mieux ne pas perdre par là tout crédit sur l'esprit de leurs collègues et s'efforcer d'obtenir par voie d'amendement quelques modifications aux lois ouvrières en discussion. Ils estimant qu'ils ont fait, par leurs discours, une suffisante propagande et qu'ils ont mérité la confiance de leurs électeurs.

M. Bebel est venu ensuite faire un grand discours théorique, qui n'a pas appris grand chose de nouveau à l'assemblée, mais n'en a pas moins été écouté respectueusement.

Erfurt, 17 octobre.

Dans la séance du matin, M. Vollmar a défendu sa tactique opposée à celle de M. Bebel. Il accepte toutes les améliorations d'où qu'elles viennent ; il ne croit pas que, sous prétexte de socialisme, on obtiendra brusquement des succès, mais on ne doit négliger aucun avantage partiel ; il met le congrès en garde contre des tendances disciplinaires à outrance. Le parti socialiste s'élargit, des divergences de vues sont inévitables ; faudra-t-il, chaque année, tenir des assises pour fêter et exclure les dissidents ? Au sujet de la politique extérieure, M. Vollmar est partisan de la réconciliation avec la France. Malheureusement, la France et la Russie veulent la guerre, afin de modifier le *statu quo* en Europe. La triple alliance est donc le gendarme maintenant l'ordre. M. Vollmar combat ceux qui représentent la guerre comme inévitable et qui croient que le bien résultera de l'excès du mal. Il termine en acceptant la proposition Bebel, bien qu'il n'en approuve pas les motifs. Après M. Vollmar, M. Wildberger a réitéré les critiques de l'opposition contre l'action parlementaire ; il a déclaré qu'il n'attendait pas la décision de la commission d'enquête pour sortir du parti. M. Singer réitére les théories de M. Vollmar comme inconciliables avec les véritables doctrines socialistes.

M. Liebknecht fait le panegyrique de la tactique socialiste qui a vaincu M. de Bismarck uniquement par la force morale et la propagande pacifique ; il condamne aussi bien les mesures de violence préconisées par l'opposition que la politique de transaction conseillée par M. Vollmar. Plusieurs orateurs s'expriment dans le même sens. M. Auerbach essaie, au milieu du bruit, de justifier l'opposition. Le comité directeur, appuyé par la majorité, propose d'infliger un vote de blâme à M. Vollmar ; une proposition est déposée dans ce sens par M. Oertel. M. Werner essaie sans succès de critiquer la politique étrangère défendue par M. Bebel. M. Auer espère que M. Vollmar se ralliera à la décision du congrès. Le débat est ajourné et le congrès nomme une commission de 21 membres, qui profitera de la journée de dimanche pour élaborer un nouveau programme.

il n'ose pas avoir son opinion propre, il attend le mot d'ordre et fera « comme les autres ». C'est que l'expérience a enseigné à l'électeur qu'il était dangereux de se singulariser et qu'il y avait une foule d'inconvénients pratiques à se mettre en opposition avec le curé, le préfet, le juge de paix, le syndic, le régent, l'inspecteur du bétail et les innombrables fonctionnaires et employés qui relèvent de l'Etat. Sous une étiquette démocratique, le régime fribourgeois actuel est en réalité oligarchique : les hommes qui sont au pouvoir peuvent s'y perpétuer sans y être maintenus par la volonté libre et consciente du peuple souverain. Ce fait s'explique au reste suffisamment par le caractère et l'histoire du peuple fribourgeois.

Si un tel ordre de choses peut convenir à ceux qui en profitent et à la masse électorale indifférente, il est clair qu'il régnait extrêmement à qui est libéral et n'entend pas vendre sa parcelle de souveraineté pour un peu de tranquillité ou quelques faveurs gouvernementales. Les hommes qui détiennent le pouvoir n'ignorent point l'irritation sourde mais profonde produite chez une minorité par leur politique de compression ; aussi craignent-ils toujours l'explosion violente d'un mécontentement qui ne trouve point de soupape de sûreté légale. Crainte vaine sans doute et qui prête à rire quand elle se traduit, comme c'est le cas depuis plusieurs semaines, par des précautions militaires absolument superflues. La chancellerie gardée par un poste permanent, des patrouilles incessantes de gendarmes en civil, des expéditions nocturnes à la recherche de dépôts d'armes imaginaires, l'organisation de bandes armées, la nomination d'une légion de gendarmes auxiliaires : tels sont les principaux signes de l'iniquité qui règne en haut lieu. Cette iniquité procède probablement pour une bonne part de la frayeur de voir un commissaire fédéral s'immiscer même momentanément dans les affaires intimes de notre gouvernement. Celui-ci peut toutefois se rassurer : les différentes fractions de l'opposition se désintéressent progressivement des affaires publiques, systématiquement soustraites à leur contrôle, et il est probable qu'elles s'abstiendront même de participer au scrutin du 6 décembre. Sans doute, les comités électoraux feront de louables efforts pour combattre l'indifférence et l'abstention, mais le gros de l'opposition risque d'échapper à leur influence. C'est en effet une idée assez répandue qu'il ne faut point, par une campagne impulsive, ôter aux élections du 6 décembre leur caractère d'instructive comédie.

**NOUVELLES DES CANTONS**

ZURICH. — A Allstetten, un agriculteur nommé Fehr a sauté de l'express sur la voie au passage devant la station de son domicile où le train ne s'arrêtait pas. Le malheureux, père de six enfants, a eu un pied coupé et le talon de l'autre pied érasé.

FRIBOURG. — On mande de Morat au *Bund* qu'une femme de Ferenbalm vient de se dénoncer au juge de Morat comme l'auteur de l'incendie qui, en décembre 1890, a détruit l'auberge de Jerisberg, dont son mari était le fermier. Elle a voulu, dit-elle, libérer de cette façon son mari du bail qu'il avait souscrit. On croit que la malheureuse est folle.

URL. — Dans le canton d'Url, les préposés aux poursuites sont nommés directement par le peuple. La nomination de ces fonctionnaires devait avoir lieu le dimanche 27 septembre, mais dans la plupart des communes le scrutin n'a pas même été ouvert. Et la raison était bien simple, c'est qu'on n'avait pas trouvé de candidat qualifié pour remplir les délicates fonctions de préposé.

La situation est critique. La loi uranaise pour la mise en vigueur du code fédéral de la poursuite prescrit que chaque commune forme un arrondissement par la réunion de plusieurs villages, mais il avait fallu renoncer à cette idée en présence de l'opposition populaire qui s'était manifestée. Chaque village voulait un préposé.

On s'aperçoit aujourd'hui, mais un peu tard, de la faute lourde qui a été commise, et l'on songe déjà à réviser la loi.

BALE-VILLE. — On mande de Bâle à la *Nouvelle Gazette de Zurich* qu'on a arrêté deux employés de l'entrepôt de Bâle sous prévention de détournement de fonds pour une valeur de 309,000 francs. La falsification des livres remonte à 1888.

ARGOVIE. — Mardi dernier, dans un incendie à Seon, une jeune fille de 24 ans, qui travaillait au sauvetage, a été écrasée sous l'effondrement d'un pan de mur.

Un marchand de bestiaux, condamné à dix jours de prison pour tromperie, à Rheinfelden, avait trouvé ingénieux de faire subir sa peine par un remplaçant à sa soldo. Le condamné se vanta de cette mauvaise plaisanterie. Il a été repris et condamné, par le même tribunal de Rheinfelden, à trois semaines de prison et son remplaçant à quinze jours.

TESSIN. — Une dépêche de Bellinzona annonce que M. Paul Bernasconi, directeur de musique, radical, près Mendrisio, a été assassiné, le 17, par son beau-frère Antoine Bernasconi.

Les motifs de l'assassinat ne sont pas politiques, mais on a soin d'ajouter que le meurtrier est encore en liberté.

Les journaux radicaux feraient bien de se rappeler M. Castioni prenant librement le train à Bellinzona avec les membres du « gouvernement provisoire » pendant le proconsulat fédéral.

NEUCHÂTEL. — L'Ecole normale évangélique de Peseux célébrait, vendredi dernier, sous la présidence de M. G. Berthoud, le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Les membres des comités, les actionnaires de l'immeuble, les anciens maîtres et les anciens élèves, de même que des amis des cantons voisins, s'y sont rendus en grand nombre. La séance du matin a dû avoir lieu au Temple, les salles du Château n'étant pas suffisantes. Le Château était pavoisé et décoré de verdure. Au Temple, la séance fut ouverte par une prière de M. le pasteur Sentz et un culte d'actions de grâces et d'exhortation de M. P. de Coulon, puis M. F. de Perregaux lut un rapport résumant l'origine de l'école, ses difficultés, ses joies, la crise du protestantisme libéral, celle de la scission ecclésiastique, le transfert de l'école de Grandchamp à Peseux et les années de travail et de paix qui ont suivi.

Le directeur, M. Paroz, dans un rapport qui a charmé tous les assistants, a raconté comment il avait été préparé et comme prédestiné à cette œuvre ; il a parlé de l'école, de ses principes, de sa marche, des maîtres, des élèves ; 700 jeunes gens ont fréquenté l'école normale de Peseux, plus de 500 d'entre eux en vue de l'enseignement, de la mission ou du pastorat. M. le pasteur Marsauche a terminé la réunion par

la prière. Des chants variés et fort bien exécutés ont embelli cette matinée. C'était là le premier acte, le second se passa à Auvier, où un joyeux banquet a réuni plus de cent trente convives.

**CANTON DE VAUD**

**La votation du 18 octobre.**

En Suisse.

| CANTONS         | Billets de banque |        | Tarif douanier |        |
|-----------------|-------------------|--------|----------------|--------|
|                 | Oui               | Non    | Oui            | Non    |
| Zurich          | 49237             | 9769   | 43439          | 46346  |
| Berne           | 36686             | 17127  | 33481          | 17320  |
| Lucerne         | 8077              | 4439   | 9913           | 2408   |
| Uri             | 1243              | 4187   | 4127           | 1172   |
| Schwytz         | 2013              | 1631   | 1776           | 1626   |
| Unterwald-Haut. | 314               | 1043   | 701            | 570    |
| Unterwald-Bas   | 578               | 473    | 673            | 345    |
| Glaris          | 4365              | 1467   | 1923           | 3457   |
| Zug             | 1206              | 442    | 1101           | 438    |
| Fribourg        | 2998              | 12985  | 11000          | 4585   |
| Soleure         | 8577              | 1914   | 8182           | 2256   |
| Bâle-Ville      | 4820              | 1344   | 4199           | 1662   |
| Bâle-Camp.      | 4711              | 2441   | 5182           | 2114   |
| Schaffhouse     | 6195              | 837    | 4467           | 2460   |
| Appenz-Extér.   | 6907              | 2429   | 6709           | 2395   |
| Appenz-Intér.   | 1233              | 1449   | 1417           | 1005   |
| St-Gall         | 26312             | 11529  | 23969          | 10673  |
| Grisons         | 6235              | 6994   | 8382           | 5199   |
| Argovie         | 18819             | 7688   | 19060          | 6788   |
| Thurgovie       | 13437             | 3021   | 13099          | 2985   |
| Tessin          | 2081              | 6202   | 422            | 7631   |
| Vaud            | 7375              | 20107  | 7461           | 18962  |
| Valais          | 4703              | 7095   | 3135           | 5675   |
| Neuchâtel       | 7882              | 9394   | 674            | 16923  |
| Genève          | 925               | 11051  | 330            | 11952  |
| Total           | 223934            | 144038 | 211842         | 147047 |

**Dans le canton de Vaud.**

| DISTRICTS        | Billets de banque |      | Tarif douanier |      |
|------------------|-------------------|------|----------------|------|
|                  | Oui               | Non  | Oui            | Non  |
| DISTRICT D'AGILE |                   |      |                |      |
| Agile            | 135               | 301  | 35             | 375  |
| Corbeyrier       | 12                | 25   | 4              | 32   |
| Leyzin           | 5                 | 35   | 4              | 34   |
| Yverne           | 27                | 89   | 11             | 100  |
| Beaumont         | 104               | 241  | 70             | 265  |
| Gryon            | 8                 | 29   | 10             | 23   |
| Lavey-Morcles    | 7                 | 26   | 6              | 27   |
| Olon             | 102               | 210  | 64             | 236  |
| Ormont-Dessus    | 3                 | 43   | 2              | 42   |
| Ormont-Dessous   | 10                | 97   | 12             | 83   |
| Villeneuve       | 33                | 111  | 19             | 117  |
| Chessel          | 3                 | 17   | 3              | 17   |
| Noville          | 14                | 33   | 16             | 28   |
| Rennaz           | 7                 | 13   | 6              | 13   |
| Roche            | 19                | 30   | 5              | 44   |
| Total            | 482               | 1287 | 267            | 1436 |

| District d'Annone | Billets de banque |     | Tarif douanier |     |
|-------------------|-------------------|-----|----------------|-----|
|                   | Oui               | Non | Oui            | Non |
| Annone            | 36                | 175 | 22             | 165 |
| Bougy-Villars     | 1                 | 68  | 2              | 63  |
| Féchy             | 4                 | 27  | 4              | 24  |
| St-Livres         | 9                 | 67  | 32             | 28  |
| Balens            | 6                 | 22  | 13             | 14  |
| Appes             | 20                | 36  | 44             | 23  |
| Berolle           | 1                 | 34  | 21             | 11  |
| Bière             | 22                | 122 | 28             | 109 |
| Mollens           | 8                 | 51  | 16             | 44  |
| Gimel             | 11                | 103 | 25             | 70  |
| Longirod          | 2                 | 42  | 10             | 28  |
| Marchissy         | 10                | 30  | 17             | 23  |
| Montherod         | 14                | 22  | 7              | 28  |
| Pizy              | 0                 | 11  | 2              | 9   |
| St-Georges        | 3                 | 57  | 4              | 56  |
| St-Oyens          | 0                 | 32  | 12             | 20  |
| Saubraz           | 19                | 28  | 13             | 32  |
| Total             | 116               | 947 | 272            | 747 |

| District d'Avenches | Billets de banque |     | Tarif douanier |     |
|---------------------|-------------------|-----|----------------|-----|
|                     | Oui               | Non | Oui            | Non |
| Avenches            | 32                | 162 | 19             | 156 |
| Donatyre            | 7                 | 11  | 7              | 11  |
| Faug                | 12                | 51  | 17             | 40  |
| Oleyres             | 1                 | 30  | 5              | 23  |
| Cudrefin            | 15                | 57  | 15             | 51  |
| Bellerive           | 8                 | 51  | 22             | 35  |
| Chabrey             | 4                 | 29  | 8              | 22  |
| Champmartin         | 1                 | 4   | 31             | 2   |
| Constantine         | 2                 | 26  | 6              | 20  |
| Montmagny           | 6                 | 22  | 22             | 6   |
| Mur                 | 11                | 13  | 12             | 12  |
| Vallamand-dess.     | 10                | 20  | 9              | 9   |
| Villars-le-Grand    | 8                 | 31  | 19             | 18  |
| Total               | 117               | 507 | 203            | 405 |

| District de Cossonay | Billets de banque |     | Tarif douanier |     |
|----------------------|-------------------|-----|----------------|-----|
|                      | Oui               | Non | Oui            | Non |
| Cossonay             | 26                | 65  | 18             | 72  |
| Chavannes-le-Veyron  | 3                 | 22  | 14             | 8   |
| Cottens              | 11                | 16  | 7              | 19  |
| Gollion              | 13                | 38  | 10             | 41  |
| Grancy               | 12                | 24  | 14             | 21  |
| La Chaux             | 14                | 29  | 20             | 15  |
| Penthalaz            | 5                 | 27  | 2              | 28  |
| Senarclens           | 4                 | 23  | 7              | 17  |
| Sévery               | 3                 | 9   | 4              | 8   |
| La Sarraz            | 17                | 48  | 33             | 31  |
| Chevilly             | 3                 | 33  | 22             | 14  |
| Dizy                 | 2                 | 35  | 15             | 20  |
| Éclépens             | 7                 | 46  | 14             | 34  |
| Ferreyres            | 7                 | 33  | 8              | 30  |
| Lusery               | 2                 | 18  | 6              | 9   |
| Moiry                | 7                 | 24  | 10             | 21  |
| Orny                 | 9                 | 27  | 17             | 16  |
| Pompaples            | 8                 | 23  | 16             | 12  |
| Villars-Lusery       | 0                 | 21  | 7              | 14  |
| L'Isle               | 49                | 48  | 38             | 47  |
| Cuarnens             | 23                | 46  | 44             | 19  |
| Mauraz               | 0                 | 12  | 6              | 6   |
| Mont-la-Ville        | 26                | 20  | 32             | 16  |
| Montricher           | 42                | 33  | 14             | 25  |
| Pampigny             | 14                | 21  | 19             | 12  |
| Sallens              | 14                | 34  | 22             | 23  |
| Bettens              | 8                 | 28  | 22             | 11  |
| Bourneus             | 4                 | 21  | 10             | 15  |
| Boussens             | 4                 | 16  | 2              | 19  |
| Dallens              | 3                 | 71  | 30             | 41  |
|                      |                   |     |                |     |

DÉPÊCHES

Berne, 19 octobre. — La loi cantonale d'introduction du régime fédéral des poursuites et faillites a été acceptée hier par 36,292 voix contre 17,520.

Berne, 19 octobre. — M. le conseiller fédéral Deucher a, cet après-midi, une conférence avec des délégués de la Société suisse d'agriculture, de la Fédération romande et de la Société économique bernoise pour traiter de l'organisation d'une exposition agricole suisse à Berne en 1893. Cette exposition serait analogue à celle qui a eu lieu à Neuchâtel il y a trois ans.

Winterthur, 19 octobre. — Le III<sup>e</sup> arrondissement fédéral était appelé hier à remplacer au Conseil national M. le Dr Stössel, qui a passé au Conseil des Etats.

La majorité absolue étant de 7987, M. Kundig, candidat du parti radical, est élu par 9938 voix.

M. Bertschinger, candidat libéral, en obtient 4519, et M. Seidel, socialiste, 1918.

Zurich, 19 octobre. — Les élections au conseil municipal de la commune de Zurich, agrandie par l'adjonction des faubourgs, donnent dans le conseil une majorité de quelques voix au parti libéral.

Buenos-Ayres, 19 octobre. — Il est question du docteur Manuel Quintana comme candidat à la présidence de la République.

On dit cependant que les chefs des divers partis vont faire une nouvelle démarche auprès du général Mitre pour le décider à accepter la candidature.

Deux ministres sont démissionnaires. Le général Roca vient de publier un manifeste dans lequel il déclare renoncer à la politique. Il partira très prochainement pour l'Europe.

St-Petersbourg, 19 octobre. — On raconte sérieusement en ville, mais il convient de n'accueillir encore la nouvelle qu'avec de grandes réserves, que la police aurait arrêté un individu soupçonné d'être l'auteur du déraillement du train impérial à Borki. Ce serait, dit-on, un domestique des cuisines impériales dont on avait perdu la trace; il aurait fait des aveux. On ajoute même que cette arrestation aurait été faite à Berlin par des agents de la police secrète russe.

Londres, 19 octobre. — M. Balfour est nommé premier lord de la trésorerie et leader de la Chambre des communes.

Des nouveaux désordres ont été occasionnés à Eastbourne par l'armée du Salut. La police a dû charger la foule.

Les journaux annoncent que Guillaume II viendra de nouveau en Angleterre l'été prochain et qu'il acceptera une réception officielle.

Suivant le Daily Chronicle l'empereur Guillaume ira à Vienne le 21 novembre.

D'après une dépêche de Berlin au Standard, le discours de Guillaume II à l'ouverture du Reichstag donnera l'assurance d'une longue continuation de la paix.

Liège, 19 octobre. — Un ouvrier congédié a tiré deux coups de revolver sur le directeur des usines de Sclessin. Le directeur est grièvement blessé. L'assassin est arrêté.

Aurillac, 19 octobre. — M. Baduel, conseiller à la cour de Riom, candidat républicain, a été élu hier sénateur du Cantal par 339 voix. M. Mirande, président du tribunal civil de Nantes, également républicain, a eu 226 voix.

M. Baduel remplace M. Joseph Cabanes, sénateur républicain décédé.

Ed. Fehr, éditeur.

LES LIVRES

On annonce pour paraître en novembre, chez M. Benda, libraire à Lausanne, une nouvelle édition des POÉSIES ET CHANSONS D'ENFANTS, d'Eugène Rambert. Cette œuvre charmante et si justement populaire sera publiée sous forme d'un élégant album in-quarto avec illustrations de M. Ernest Vuillemin et musique de M. Plumbhof. Les dessins de M. Vuillemin, finement imprimés en plusieurs couleurs, sont d'une conception très poétique et d'une grande délicatesse de touche. Il y en aura un pour chaque poésies et en outre un frontispice pour chacune des quatre saisons. Quant à la musique nouvelle que M. Plumbhof a composée pour huit des chansons de Rambert on la dit d'un grand charme. Les mères, qui ont toutes des voix exquis quand elles chantent pour leurs enfants, se hâteront de déchiffrer le cahier et d'apprendre ces jolis airs à leur progéniture. Au nouvel-an prochain on n'entendra que cela.

Nous recevons, sous forme d'un beau volume in-4<sup>e</sup>, luxueusement imprimé, avec des vues photographiques de l'ancienne Académie et des futurs bâtiments universitaires suivant les plans de M. André, les Discours et leçons prononcés à l'ouverture des cours du premier semestre de l'Université de Lausanne, en octobre 1890. En tête de l'ouvrage est une très substantielle Notice historique sur l'Académie de Lausanne, de 1537 à 1890, due à la plume de M. Henri Vollemmer, professeur.

Nous signalons cette intéressante publication, qui sera plus tard recherchée comme une rareté, aux amateurs de souvenirs historiques. Le volume est en vente au prix de 8 francs broché et 10 francs relié, chez tous les libraires de Lausanne.

ÉTAT-CIVIL DE LAUSANNE

DÉCÈS. — OCTOBRE.

Le 3. Elisabeth, née Portner, femme de Jules Edouard Dumont, de Combrenon-le-Grand, cordonnier, 38 ans. — Le 5. Louis-Samuel Lenoir, de Châteaun-d'Ex, journalier, 32 ans. — Le 6. Anne-Marie-Placidie, née Paliud, veuve de Charles Lavanchy, de Savigny et de Forel, ménagère, 60 1/2 ans, Halle. — Marie-Françoise, née Perret, veuve de Jean-François Michel Buchonnet, de St-Saphorin, 88 ans, St-Pierre. — Juliette-Alfrédine, fille de François-Louis-Henri Décombas, de Savigny, typographe, 17 mois, Cité-devant. — Le 8. Nelly-Louise, fille de Jacob-Louis-Frédéric Pastour, de Renens, boulangier, 14 mois, Eaux. — Le 9. Robert-Gustave, fils de Louis-Edouard Ricou, de Prilly, dessinateur, 14 semaines, Calvaire. — Le 10. Françoise-Liesette, dite Louise, née Gilliard, femme de Philippe-Aimé Torney, de Romont, concierge, 62 1/2 ans, Mon-Abri, Ouchy.

musicales qui y ont eu un si vif succès l'année dernière. Dans une série de six séances qui auront lieu les mercredis 11, 18 et 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre, dans la salle des concerts du théâtre, à 5 heures, il parlera du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la période s'étendant entre Bach et Beethoven. M. Jaques Dalcroze jouera, au cours de ces séances, une cinquantaine de morceaux de Haydn, Mozart, Hummel, Dunk, Clémenti, etc.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre, à cette occasion, que M. Jaques Dalcroze est engagé pour la Russie où il fera, en carême, des conférences sur l'école française, et que l'opéra de Lyon donnera, le 10 janvier, la première représentation d'une légende-ballet intitulée La Fée du Rhône, dont la musique est de sa composition.

BULLETIN VINICOLE

A Colombier, la vendange de la commune s'est vendue en moyenne à 56 fr.

Aux mises de la ville de Neuchâtel, on a fait les prix suivants: 1<sup>er</sup> lot, Beauregard, 11 1/3 ouvriers, rouge, 81 fr.; 2<sup>e</sup> lot, Beauregard, 2 ouvriers, rouge, à 75 fr. et 15 blanc, à 55 fr.; 3<sup>e</sup> lot, Beauregard, 4 ouvriers, rouge, à 80 fr. et 15 blanc, à 56 fr.; 4<sup>e</sup> lot, Repaires, 16 1/2 ouvriers, blanc, 54 fr.; 5<sup>e</sup> lot, Repaires, 14 ouvriers, blanc, 54 fr.; 6<sup>e</sup> lot, Noyers-Jean-de-la-Grange, 3 1/2 ouvriers, blanc, 40 fr. 50; 7<sup>e</sup> lot, Pains-Blancs, 9 ouvriers, blanc, 59 fr.

Le marc de la vendange communale de Morges a été adjugé au prix de 1 fr. 26 l'hectolitre de vendange.

L'année dernière il avait été vendu 16 centimes l'hectolitre de vendange.

Les vendanges en Valais.

Sion, 18 octobre.

De mémoire de vigneron du Valais, jamais la vendange n'a été aussi retardée dans ce canton. Jusqu'à ce jour, la gare de Sion a expédié 94 fûts, soit 78,845 litres, alors que l'année passée, à la même époque, cette gare avait reçu 954,980 litres.

Le mois de septembre et la première quinzaine d'octobre ont été très beaux; une chaleur régulière avec de rares et courts intervalles de pluie a permis aux vignes épargnées par les gels de l'hiver et du printemps d'arriver à une parfaite maturité. Le raisin est beau et les premiers moûts expédiés ont sonde de 75° à 85° à l'éprouvette Oechsli. Encore ces vignes relativement épargnées ont-elles souffert de la coulure; aussi les propriétaires qui ont un tiers de la récolte comptent-ils, cette année, parmi les favorisés du sort.

L'effet du sulfatage se constate d'une manière saisissante. Abstraction faite de l'effet du gel et de la coulure, les vignes qui ont été sulfatées avant l'écoulement et auxquelles l'opération a été répétée deux fois depuis, se distinguent par la vigueur de la végétation et l'égalité dans la maturité du raisin. Les vignes non unguées à reconnaître la supériorité de la bouillie bordelaise sur les autres modes de sulfatage.

Le gouvernement valaisan a bien rendu le sulfatage obligatoire, mais il y a beaucoup à dire sur la manière dont cette mesure est appliquée.

Beaucoup de propriétaires de la rive gauche du Rhône, tels que les habitants d'Hermance, d'Ayen, Naz, Nenda, etc., possèdent des vignes de plus ou moins d'importance sur les coteaux de la rive droite. L'éloignement, le manque de confiance dans l'opération, les frais d'acquisition des engins de sulfatage, surtout pour des vignes de petite étendue, sont autant de motifs qui empêchent ces braves gens de prendre les mesures de précaution nécessaires. Aussi, lorsque l'on voit de ces morceaux de vignes sans feuilles, avec quelques raisins brûlés, le propriétaire est-il bien vite désigné comme habitant la rive gauche. Il serait urgent de sévir, car les voisins de ces vignes contaminées souffrent de cette négligence.

Quant aux prix, ils sont relativement élevés. Les vins vieux sont épuisés; le Haut et le Bas-Valais n'ont point de récolte et sont forcés de venir s'approvisionner à Sion. Les hôteliers et aubergistes du Valais assurent leur nécessaire pour l'année; les commandes du dehors abondent sans pouvoir être satisfaites. Aussi, les propriétaires ont-ils escompté cette situation, et la proposition de la Société séduisante d'agriculture, qui fixait le fendant à 22 fr. la brantée de 45 litres de raisins foulés n'a servi de base à aucune transaction. Les prix ont variés entre 24, 25, 26 francs, ce qui donne une moyenne de 25 fr. la brantée et équivaut à 67 cent. le litre de moût pris sous le pressoir.

Les rouges tels que Dôle, Bourgogne et Bordeaux se traitent à 33 fr. jusqu'à 35 fr. la brantée. Le peu de rendement en clair de la vendange rouge fait revenir le litre de moût de 95 cent. à 1 fr., pris sous le pressoir.

Le petit rouge du pays, ainsi qu'une spécialité de raisin blanc connu sous le nom de Réze, et qui croît sur les hauts coteaux ont été complètement perdus par les gélées.

Les vendanges commencent sérieusement lundi 19 et à la fin de la semaine elles seront bien près d'être terminées.

Récapitulation par districts:

Table with 4 columns: District, Votants, Oui, Non. Lists districts like Aigle, Aubonne, Avenches, etc.

A Lausanne.

Table with 4 columns: BUREAUX, Votants, Oui, Non. Lists bureaux like St-François, St-Laurent, La Cité, etc.

Séquestre des chiens. — Un chien atteint de la rage ayant été abattu à Divonne, le Conseil d'Etat a ordonné le séquestre sur les chiens dans les cercles de Coppet et de Gingins, moins les communes de St-Cergues et de Dullier.

VEVEY. — Dans sa séance de vendredi, le conseil communal de Vevey a entendu lecture de la convention votée par le conseil communal de Corsier pour l'annexion d'une partie du territoire de cette commune à celle de Vevey, et d'un projet de convention modifiée par la municipalité de Vevey. Ces deux pièces, qui contiennent des divergences assez nombreuses, étaient accompagnées d'un rapport de la municipalité invitant le conseil communal à adopter les modifications qui lui sont proposées et à donner à la municipalité les pouvoirs nécessaires pour négocier les questions de détail.

— Des gamins pêchant vers l'embouchure de la Veveyse ont retiré du lac, l'autre jour... un vétéral n° 170005 et du modèle de 1878.

MONTRÉUX. — Hier a dû avoir lieu, à Montréux, l'inauguration du buste du doyen Bridel, élevé par souscription sur la terrasse de l'église. La fête a été, nous dit-on, charmante. Nous le croyons volontiers, mais la Gazette de Lausanne n'y ayant pas été invitée, nous ne pouvons malheureusement en rendre compte à nos lecteurs.

PAYS-D'ENHAUT. — Le lièvre paraît être encore assez abondant cette année, du moins dans le valon des Siernes-Pignats. Mercredi, en quelques heures, deux chasseurs en ont tué quatre, et ils en ont vu trois autres dans la même journée.

— Lors du concours de groupes du bétail de l'espèce bovine, qui a eu lieu la semaine dernière à Châteaun-d'Ex, un amateur a offert 4000 francs d'un lot composé d'une vache et de deux génisses.

PAYERNE. — Une vente en faveur des missions et de l'évangélisation aura lieu jeudi 22 octobre à l'école enfantine de Payerne.

LAUSANNE

Concert d'orgues. — Répondant au désir exprimé par de nombreux amateurs de musique d'orgue, M. Blanchet donnera demain mardi, à 8 heures du soir, un concert au temple de St-François avec le concours de MM. Troyon, ténor, et Pilet-Haller, violoniste.

Le programme porte six morceaux d'orgue, deux de chant et trois de violon, tous choisis parmi les meilleurs auteurs anciens et modernes. Un concert d'orgue spécial offre la meilleure occasion de juger des mérites de l'instrument et l'orgue du temple de St-François ayant été remis en parfait état, le moment est particulièrement propice pour en jouir.

Conférences musicales. — M. Jaques Dalcroze va reprendre à Lausanne, cet hiver, les conférences

Bourse de Lausanne du 19 octobre 1891.

Table with columns: Demande, Offre. Lists actions like Banque cantonale, Caisse hypothécaire, etc.

On a payé: Actions Banque cantonale vaudoise 700; Caisse hypothécaire vaudoise 587.50; Société immobilière d'Ouchy 262.50; Obligations Suisse-Occidentale 507.50; Broye 506.50; 3 1/2 % Vaudoise 97.

La Gazette est en vente dans les dépôts et après: Lausanne. Kiosques de St-François, de la Palud et de la Riponne; Bibliothèque de la gare; Dubois, magasin de tabacs, St-François; Tarrin, librairie, Bourg; Bassin, magasin de tabacs, Grand-Pont; Ammann, cabinet d'écriture, rue Haldimand; Monnet, librairie, rue Pépiniel. Vevey. A la gare; librairie Loertscher; Holl-Broyon, magasin de tabacs. — Bee, Buffet, librairie, — Montreux. Assenmacher, au Bon-Marché. — Clavens. La Flor de la Isabella, magasin de tabacs. — Aigle. Librairie Deladoue. — Genève. A la gare; à l'Agence des Journaux, boulevard du Théâtre, et dans tous les kiosques. — Neuchâtel. Kiosque des journaux; veuve Guyot, librairie. — Chaux-de-Fonds. A la gare; kiosque de l'Hôtel-de-Ville. — Locle. H. Hout. — Bière. A la gare; kiosque, place du Moulin. — Porrentruy. A la gare. — Fribourg. A la gare; kiosque Lorzon. — Berne. A la gare; kiosque Bärenplatz. — Olten. A la gare. — Zurich. A la gare; chez Mme veuve Bagiol. — Bâle. Agence des journaux, 74, rue des Tanneres. — Lucerne. A la gare; Doleschall march. de journaux; Bachmann.

Bourse de Genève (Service téléphonique.)

Table with columns: Clôture, Clôture. Lists various financial instruments like 3 1/2 % Fédéral 1887, 3 % Fédéral 1890, etc.

Table with columns: DEMANDÉ, OFFERT. Lists exchange rates for France, Italie, Londres, Amsterdam, Allemagne, Vienne.

Distriets de Rolle.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like Rolle, Allaman, Mont, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. DE NYON, Nyon, Prangins, Begnins, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like PAYS-D'ENHAUT, Châteaun-d'Ex, Rougemont, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. D'ORON, Oron-la-Ville, Bassigny, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. DE VEVEY, Vevey, Corsier, Chardonne, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like District de Payerne, Payerne, Trey, Grandcour, etc.

Distriets de Morges.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like Morges, Tolochenaz, Collombier, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. DE MORGES, Morges, Tolochenaz, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. D'YVERDON, Yverdon, Cheseaux-Noréaz, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like DISTR. DE VEVEY, Vevey, Corsier, Chardonne, etc.

Table with 4 columns: District, Oui, Non. Lists districts like District de Payerne, Payerne, Trey, Grandcour, etc.

Horaires des bateaux à vapeur.

Table with columns: Départ de, Mat., Mal., Mat., Mat., Jour, Soir, Soir. Lists departure times for various destinations.

Table with columns: Départ de, Mat., Mal., Mat., Mat., Jour, Soir, Soir. Lists departure times for various destinations.

Observations météorologiques.

Table with columns: Octobre, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19. Lists meteorological data for October.

Table with columns: Pneu, Sol. Lists meteorological data for pneu and sol.

**E.-F. Paccaud**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
EST DE RETOUR  
[3487] Place St-François 13, Lau-  
sanne.

**AVIS**  
aux médecins.

5475. Les autorités com-  
munes de Mézières, de  
concert avec celles d'autres com-  
munes du Cercle, adressent un  
appel aux médecins en vue de  
reprendre la contrée d'une per-  
sonne exerçant cette profession.  
Il serait alloué un subside an-  
nuel.  
Les offres de service avec les  
conditions devront être adressées  
à M. le syndic de Mézières  
jusqu'au 25 octobre courant.  
Donné à Mézières le 7 oct. 1891.  
Par ordre de la Municipalité :  
Le Secrétaire  
Emile Chenevard.

**MOUDON --- POLICE**  
5401. La Municipalité de Mou-  
don ouvre un nouveau con-  
cours jusqu'au 31 octobre  
courant, pour la repourvue des  
fonctions d'inspecteur de Po-  
lice, vacantes dans cette com-  
mune.  
Tous renseignements relatifs à  
cet emploi seront fournis par le  
Secrétaire municipal.  
Greffier Municipal.

**LEÇONS DE PIANO**  
[3067] données par un professeur  
ayant fréquenté les meilleurs con-  
servatoires. Prix modéré. S'adres-  
ser à l'agence de publicité Han-  
senstein & Vogler, Lausanne,  
sous S 10339 L.

**Béla NAGY**  
Professeur au Conservatoire  
Actuellement Villa Paleyres 42.  
6001. Leçons et cours de  
violin et musique d'en-  
semble.

**L'ESTAFETTE**  
est en vente  
A LAUSANNE  
Kiosque de St-François.  
Kiosque de la Palud.  
Kiosque de la Riponne.  
Bibliothèque de la Gare.  
M. Basvin, mag. de ta-  
bac, Grand-Pont.  
Mme Ammann, mag. lit-  
éraire, r. Haldimand.  
M. Krieg, papeterie, place  
Pépinet.

**A AIGLE**  
Librairie Deladoey.

**A BEX**  
Ch. Buffat fils.

**A ECHALLENS**  
Librairie F. Despont.

**A MORGES**  
M. Staub-Kahn.

**A MOUDON**  
Librairie Benoit.

**A NYON**  
M. Gouyver, papeterie.

**A PAYERNE**  
F. Gachet-Grivaz.

**A VEVEY**  
M. Holl-Broyon, rue de  
Lausanne.

**MM. Lortschler & fils,**  
rue du Lac. 219  
Librairie Jacot-Guilliar-  
mod.

**A YVERDON**  
Librairie Grandchamp.  
Le numéro 5 centimes.

**AU MAGASIN**  
**Manuel Frères**  
LAUSANNE  
TERRINES  
DE  
**FOIES GRAS**  
marque  
**J.-G. HUMMEL**  
STRASBOURG 5604

**BACTÉRIOLOGIE** Petits in-  
cubateurs à  
régulateur automatique, permet-  
tant de régler la température au  
degré désiré, pour cultures bacté-  
riologiques et études d'embriolo-  
gie. F. Assinard, Martheray 43.  
Lausanne. 5597

**HEER-CRAMER & Cie**  
LAUSANNE  
**LIT COMPLET**  
à une place composé de  
9 pièces  
pour 200 francs.  
A deux places composé de  
10 pièces 4661  
pour 275 francs.  
Bonne literie garantie.

5609. Une modeste qui a plu-  
sieurs années de pratique, cherche  
à se placer dès maintenant. Pour  
renseign., s'adr. à M. P. M., case  
postale 1362, Neuchâtel.

**ORFEVREURIE CHRISTOFLE**  
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889  
**DEUX GRANDS PRIX**  
LA MARQUE DE FABRIQUE

**COUVERTS CHRISTOFLE**  
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

Sans nous préoccuper de la concurrence de prix qui ne peut nous être  
faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constamment maintenu la  
perfection de nos produits et sommes restés fidèles au principe qui a fait  
notre succès :

Donner le meilleur produit au plus bas prix possible.  
Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'acheteur, nous avons  
maintenu également l'unité de qualité,  
celle que notre expérience d'une industrie que nous avons créée et y a  
quarante ans, nous a démontrée nécessaire et suffisante.  
La seule garantie pour l'acheteur est de n'accepter comme sortant de  
notre Maison que les objets portant la marque de fabrique ci-contre et le  
nom CHRISTOFLE en toutes lettres. CHRISTOFLE & Co.

**ÉCOLE D'ESCRIME**  
MM. les étudiants et amateurs sont informés du transfert de la salle  
d'armes de l'Université et de la Société d'escrime de Lausanne, à l'A-  
thénée, est actuellement  
**PLACE SAINT-LAURENT 24, AU 1er,** 5602  
sous la direction de M. BERTHE, professeur.

**EXPOSITION VAUDOISE DES BEAUX-ARTS**  
L'exposition étant terminée, Messieurs les artistes qui ont envoyé  
leurs œuvres directement à la Grenette, sont invités à les faire repren-  
dre pendant la journée de mardi 20.

**Le Comité.**

**BANQUE FÉDÉRALE**  
CAPITAL: 30,000,000.  
GENÈVE, 41, RUE PETITOT, 41.  
3915. Avances sur valeurs cotées à la Bourse, renouvelables tous  
les 3 mois. Intérêt, 4 1/4 %. Sans commission. n3683x

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**  
A partir du 1er octobre courant la Banque reçoit à nouveau, à son  
siège central et dans ses agences, des dépôts à 3 ans de terme, intérêts  
3.80 % l'an. 5596

**Le Directeur:**  
Ernest Ruchonnet.

**OLD ENGLAND**  
ARRIVÉ POUR L'AUTOMNE  
GRAND CHOIX  
DE  
**MACKINTOSHES**

Mackintoshes pour hommes, genre étoffe avec capu-  
chons, garantie à l'usage. Fr. 25.-  
Mackintoshes pour dames, les dernières créations.  
PARAPLUIES ANGLAIS, soie et fil, très élégants. Cette  
qualité est vraiment hors ligne, nous invitons nos clients à venir  
examiner cet article. 5603

Prix : Pour dames, 7.95 ; Pour hommes, 12.50.

**Poudre Andel**  
**TRANSMARINE**  
nouvellement découverte

TUE  
les punaises, les puces, les blattes, les teiges (m-  
tes), les cafards, les mouches, les fourmis, les  
cloportes, les pucerons d'oiseaux, principalement  
tous les insectes, avec une promptitude et une sûreté pres-  
que surabondante, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre  
trace du couvain d'insecte.

Cette poudre, véritable et à bon marché, se vend à Pra-  
gue.

**chez J. ANDEL, droguiste**  
„13, au chien noir, Hargasse 13“

A Lausanne: chez MM. A. & E. Simond fils, droguerie,  
13, rue du Pont 13. A Payerne: chez M. D. Perrin, où se  
trouve le dépôt général pour la Suisse française. n3317x-2322

**PLUS DE NÉVRALGIES**  
Migraines, Névroses  
Guérison certaine par les Dragées des Prémontrés  
à base de Valériane de zinc et des principes actifs du Quinquina

**DÉPOT GÉNÉRAL LA SUISSE: M<sup>re</sup> BURKEL & Co, drog., à Genève**  
Envoi franco contre 3 francs en timbres ou mandat-poste.  
Détail dans les bonnes pharmacies.

**Rome HOTEL Rome**  
**MINERVA**  
LIFT (J. SAUVE) ASCENSEUR  
Au centre de la ville, à proximité des plus  
célèbres monuments.

Prix modérés Pension de Fr. 9 à Fr. 12

**BUCHER-DURRER**  
PROPRIÉTAIRE  
du Grand Hôtel Méditerranée à Pegli (près Gênes),  
de l'Hôtel de l'Europe à Lucerne  
de l'Hôtel Birgenstock  
Rome près Lucerne. Rome

**SOCIÉTÉ ANONYME DE L'AGENCE DE PUBLICITÉ**  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
fermiers d'un grand nombre des  
plus importants journaux suisses et étrangers.  
**LAUSANNE**  
24, Place Palud 24,  
GENÈVE et SUCURSALES EN SUISSE  
Italie, Allemagne, Autriche, Hongrie,  
Hollande, etc.

**INSTITUT WILD-MERIAN, BALE**  
recevait encore deux jeunes gens. n3250-5393

**UNE JEUNE FILLE**  
[5561] désire apprendre la lan-  
gue française, cherche une  
place de volontaire dans un  
commerce de draperie ou merce-  
rie.  
S'adres. à Gebrüder Meyer,  
Colonial & Eisenhandlung, à  
Balsthal (canton de Soleure).

**ATTENTION**  
[5598] Robuste jeune fille, 18  
ans, sachant les deux langues et  
ayant travaillé 1 an 1/2 dans un  
atelier de tailleur, cherche,  
dans la Suisse romande, une  
place de demoiselle de  
magasin. Entrée immédiate.  
S'adr. directement à M. Bolliger,  
nég., Delémont (Jura).

**AU BON MARCHÉ**  
NOUVEAUTÉS  
PARIS Maison Aristide BOUGICAUT PARIS

Magasin de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le  
choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant.

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de  
confiance est absolu dans les  
**Magasins du BON MARCHÉ.**

Le Catalogue des Nouveautés de la Saison d'Hiver vient  
de paraître, il est envoyé, franco, à toutes les personnes qui  
en font la demande. Le BON MARCHÉ expédie également,  
sur demande et franco, des Échantillons variés de ses tissus,  
ainsi que des Albums de ses modèles d'Articles confectionnés.

La Maison du BON MARCHÉ possède des assortiments  
considérables, et il est reconnu qu'elle offre de très grands avan-  
tages, tant au point de vue de la qualité que du bon marché  
réel de toutes ses marchandises.

La Maison du BON MARCHÉ fait des expéditions dans le  
monde entier et correspond dans toutes les langues.

Tous les envois (autres que les meubles et objets encombrants)  
sont faits franco à partir de 25 francs.

Les droits de douane sont à la charge des clients.

Le BON MARCHÉ (PARIS) n'a ni Succursale, ni  
Représentant, et prie ses clients de se mettre en garde contre  
les marchands qui se servent de son titre. 5595

Les magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les  
meilleurs agencés et les mieux organisés du monde; ils renferment  
tout ce que l'expérience a pu produire d'utile, de commode et de  
confortable, et sont, à ce titre, une des curiosités de Paris.

**MEDAILLE D'OR**  
l'Exposition Universelle, Anvers 1883  
**CHOCOLAT**



**SUCHARD**  
NEUCHÂTEL, Suisse.  
MEDAILLE D'OR  
Exposition universelle  
Paris 1889.

**Pour parents.**  
5539. Madame Frolich-Wild, à  
Brouge, habitant une jolie maison  
située dans un grand jardin tout  
près de la ville, prendrait en pen-  
sion de la fin de novembre  
quelques jeunes demoiselles dési-  
rant apprendre la langue alle-  
mande, soit en suivant les cours  
de l'école supérieure de la ville,  
soit par des leçons données à la  
maison même.  
On assure à ces demoiselles les  
soins les plus affectueux à tons  
égards et l'on prie de s'adresser  
pour renseignements à M. le pas-  
teur Haury, à Séon (Argovie) ou  
directement à Mme Frolich-Wild,  
à Brouge.

**UNE DAME SUISSE**  
5458 reçoit dans sa maison  
quelques pensionnaires  
désirant un intérieur tranquille,  
confortable et soigné. S'adr. à l'a-  
gence de publicité Haenstein &  
Vogler, Lausanne, s<sup>e</sup> H 11258 L.

**MARIAGE**  
Monsieur distingué, sans famille,  
profession libérale, désirerait épou-  
ser dame indépendante, aimable,  
intelligente et de bonne santé, ayant  
les aptitudes et le goût à ce genre  
de service.

**UNE JEUNE FILLE**  
[5554] de Bâle, ayant quelques  
connaissances du français et pour  
apprendre cette langue, désire en-  
trer dans une maison de Lausanne  
ou environs, chez une honnête fa-  
mille, comme bonne ou fille  
de chambre.  
Prière d'adresser les offres sous  
chiffre H 3322 Q, à l'agence de  
publicité Haenstein & Vog-  
ler, à Bâle.

**UNE DEMOISELLE**  
[5556] connaissant le français et  
l'allemand, pouvant enseigner la  
musique, désire entrer dans  
une famille anglaise pour  
s'occuper d'enfants âgés de 6-10  
ans.  
S'adresser à l'agence de publi-  
cité Haenstein & Vogler,  
Lausanne, sous V 11463 L.

**Demande de mariage.**  
5565. Un Vaudois âgé de 30  
ans, ayant une place d'état assu-  
rée et possédant une vingtaine de  
mille francs, désirerait épouser  
une personne d'un caractère  
agréable, bonne musicienne et  
pouvant disposer d'une certaine  
fortune. La plus grande discrétion  
est assurée. Adresser les offres  
sous les initiales G. S. 14530,  
poste restante, Lausanne.

**UN COUPEUR**  
[5590] expérimenté, pouvant tra-  
vailler sans essayer, cherche à se  
placer de suite ou pour le 1<sup>er</sup> jan-  
vier. Préentions modestes, à con-  
dition qu'il ait l'occasion d'ap-  
prendre le français. Certificats  
à disposition.  
Offres sous chiffre H 3308 cz, à  
l'agence de publicité Haenstein  
& Vogler, Zurich.

**OLD** Only fashionable **OLD**  
England English tailors **England**

**TAILORS**

Sur mesure | Sur mesure  
**PANTALONS COMPLET**  
52: 19.50 75.00

**BILLARD**  
[5469] presque neuf à vendre, ser-  
vant aussi comme table à manger.  
S'adr. au Directeur de l'Auberge de  
famille, à Vevey.

**A VENDRE**  
pour cause de départ  
aux env. immédiats de Lau-  
sanne, bord du lac, jolie vil-  
la particulière, 12 p., jar-  
din ombragé, vue magnifique.  
S'adr. à MM. de la Harpe  
& Chatelanat, Lausanne.

**A LOUER**  
[5542] au sud de la ville un grand  
appartement de 15 pièces et dé-  
pendances. Belle vue, Terrasse et  
beaux ombrages. S'adresser sous  
B 11424 L, agence de publicité  
Haenstein & Vogler, Lau-  
sanne.

**Bel appartement**  
[5459] au 1<sup>er</sup> étage avec balcon  
et vue sur le lac, à louer avec pen-  
sion soignée.  
S'adresser à l'agence de publi-  
cité Haenstein & Vogler,  
Lausanne, sous H 11259 L.

**A REMETTRE**  
[5594] pour cause de santé et  
changement d'affaires, dans une  
des principales villes de la Suisse  
française, un bon magasin  
d'épicerie, de denrées colo-  
niales, droguerie, tabacs  
et liqueurs  
mi-gros et détail,  
jouissant d'une ancienne et forte  
clientèle.  
A défaut, on recevrait aussi des  
offres pour un  
associé-commanditaire  
connaissant cette partie et pou-  
vant disposer d'une certaine som-  
me.  
S'adresser à l'agence de publi-  
cité Orell Füssli & Cie, à  
Lausanne, sous chiffre O1620 L.

**Faire-part**  
Cartes de visite  
Enveloppes  
**DEUIL**  
sont livrés en 2 heures  
PAR  
L'IMPRIMERIE VINCENT  
Ruelle St-François,  
LAUSANNE

M. C.-G. Hebmann, pasteur,  
à Evian-les-Bains, M. et Mme  
Elisée Hebmann, à Chatopis  
(Ardèche) et leurs enfants,  
M. et Mme Pierre Hebmann,  
à St-Etienne, et leur enfant,  
M. Marc Hebmann, à Lau-  
sanne, M. et Mme Conrad  
Hebmann, à Tanatave, et  
leur enfant, M. et Mme Har-  
tung-Hebmann et leurs en-  
fants, M. et Mme Assignare-  
Hebmann et leur enfant, les  
familles Hebmann et Boyer-  
ret ont le douleur de faire  
part à leurs amis de la perte  
cruelle qu'ils viennent d'é-  
prouver en la personne de

**Madame**  
**C.-G. HEBMANN**  
née Bouvet

leur épouse, mère, belle-  
mère, grand-mère et parente,  
que le Seigneur a retirée à  
Lui le 17 octobre, dans sa  
61<sup>me</sup> année.

Les funérailles auront lieu,  
à Evian le 21 octobre, à 3  
heures.

Heureux soit dès à  
présent les "nors qui  
meurent", Seigneur!  
Où, dit l'esprit, car ils  
se reposent de leurs  
travaux, et leurs cou-  
verts se suivent.  
Apocalypse XIV, 13.  
Le présent avis tient lieu  
de faire-part.

**Madame**  
**Caroline de SCHLEGEL**  
née Comtesse

Schewerin-Wildenhoff  
décédée au Jardin, à Lau-  
sanne, le 17 octobre, dans sa  
70<sup>me</sup> année.

L'enterrement aura lieu le  
mardi 20 octobre, à 10 1/2  
heures du matin. Culte à 10  
heures.

**CAFÉ-RESTAURANT**  
5557 A vendre, à Payerne, un  
bâtiment bien situé, avec café,  
logements, etc.  
Occasion exceptionnelle  
pour un preneur actif et intelli-  
gent.  
S'adres. à M. Emile Perrin,  
négoçant, à Payerne.

**POUR VOITURIERS**  
A vendre un certain nombre de  
cochers pour gros chevaux et au-  
tre matériel d'écurie.  
S'adr. à la fabrique Nestlé,  
à Bercher. 5593